

En raison du rythme opérationnel accéléré des Forces canadiennes au cours des 12 dernières années, il est particulièrement nécessaire de permettre à nos soldats de récupérer et de suivre un nouvel entraînement pour des missions ultérieures, afin que la capacité des Forces canadiennes de fournir une force polyvalente, apte au combat, demeure efficace et durable. Le gouvernement a le devoir d'assurer le bien-être des hommes et des femmes qui participent à ces missions difficiles et parfois dangereuses.

Des forces canadiennes sont actuellement déployées en Bosnie et en Afghanistan pour accomplir des tâches essentielles, ainsi que dans d'autres pays. Le Canada a actuellement un déploiement de 1 200 membres des Forces canadiennes dans la force de stabilisation (SFOR) sous la direction de l'OTAN, en Bosnie-Herzégovine, et de 1 900 membres dans la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) sous la direction de l'OTAN, à Kaboul (Afghanistan). Nos alliés comptent sur nous pour respecter ces engagements, ce qui laisse au Canada très peu de latitude en ce qui concerne de nouveaux déploiements substantiels jusqu'à la fin de 2004. Une réduction des effectifs canadiens dans ces régions obligerait un autre pays à fournir l'équivalent.

Recommandation 5.3

Le Sous-comité appelle le gouvernement à intensifier ses efforts en faveur de la conclusion d'un accord au sein des Nations Unies et par le truchement d'autres voies multilatérales, et à agir immédiatement et vigoureusement pour faire cesser le conflit armé en République démocratique du Congo, lancer un effort massif d'aide humanitaire et engager la communauté internationale à participer au développement de la région et à sa stabilité à long terme.

La première condition préalable à la suppression de la violence en République démocratique du Congo (RDC) est l'établissement d'un gouvernement d'unité nationale de transition qui soit fonctionnel. Le Canada continuera d'appuyer la transition à titre de membre du Comité international de soutien de la transition (ICST) et par le biais des activités de l'envoyé spécial du Canada pour la République démocratique du Congo et les Grands Lacs (Marc-André Brault). L'envoyé spécial a été un facteur déterminant dans la politique du Canada à l'égard de la RDC; il aide à créer les conditions nécessaires au rétablissement de la paix et à établir les fondements d'une meilleure coordination du soutien au processus de paix avec la communauté internationale. L'envoyé spécial du Canada continuera d'appuyer les efforts déployés par la communauté internationale pour régler les problèmes complexes en RDC.

Le secrétaire général des Nations Unies a nommé Maurice Baril (un général canadien à la retraite) pour qu'il tente, avec l'aide du représentant spécial des Nations Unies et les parties congolaises, de trouver une solution au problème de la réorganisation des forces armées. L'accord du 29 juin 2003 qui a été passé à ce sujet a supprimé le dernier obstacle à la mise en place du gouvernement de